

# MÉMORANDUM POLITIQUE

## MÉMORANDUM POLITIQUE

de la FGTB Bruxelles

Élections régionales et  
communautaires 2024

---

La FGTB tient à valoriser la diversité de population bruxelloise. Elle représente et défend tous les travailleurs et toutes les travailleuses avec ou sans emploi.

**Toutes les considérations émises dans ce texte concernent tant les femmes que les hommes et visent une amélioration des conditions de vie et de travail, au bénéfice du plus grand nombre.**

**L'utilisation du genre masculin a été adoptée à certains endroits afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.**

# Table des matières

**Edito**\_pg4

## **A\_ Les revendications transversales**\_pg6

**1. Budget et fiscalité**\_pg7

**2. Dialogue social bruxellois**\_pg9

**3. Services publics et non-marchands**\_pg11

**4. Réformes institutionnelles**\_pg14

## **B\_ Les revendications thématiques**\_pg16

**1. Emploi**\_pg17

**2. Enseignement**\_pg21

**3. Formation**\_pg23

**4. Economie**\_pg26

**5. Logement**\_pg28

**6. Energie**\_pg30

**7. Mobilité**\_pg32

**8. Cadre de vie et environnement**\_pg34

**9. Santé**\_pg37

**10. Egalité et diversité**\_pg40

# Edito

Le présent document constitue le **mémoire politique de la FGTB Bruxelles** en vue des élections régionales qui se tiendront le 9 juin 2024. Il porte sur les matières régionales mais également sur certaines matières relevant des deux communautés comme l'enseignement et la petite enfance. Le présent mémoire synthétise, sans être exhaustif, les principales revendications de la FGTB Bruxelles pour les 5 ans de la prochaine législature régionale. Ces revendications ont pour objectif de garantir la viabilité de la Région et un développement socio-économique juste en faveur de tous et de toutes. Elles s'appuient sur des indicateurs chiffrés qui objectivent la situation sociale et économique.

En 2019, la FGTB Bruxelles lançait sa campagne « Pour un travail juste, pas juste un travail ». Elle s'appuyait sur la production de 2 baromètres sur la « qualité de l'emploi » et « le vivre ville » et sur un monitoring « des inégalités au travail ».

Nous y faisons les constats suivants. Depuis de nombreuses années, les conditions de travail à Bruxelles se détériorent sous le coup des politiques de flexibilisation de l'emploi, d'activation des travailleurs, de mise en concurrence généralisée des travailleurs et du dumping social. Les conditions de vie en ville se dégradent avec les difficultés que rencontrent de plus en plus de bruxellois à accéder à un logement et à des soins de santé de qualité, avec les problèmes de mobilité, d'accès à l'enseignement... Les inégalités sur le marché du travail augmentent pour les femmes et de larges franges de travailleurs bruxellois (les jeunes, les travailleurs d'origine étrangère...).

Ces constats furent confirmés en 2022 avec la réalisation d'un nouveau baromètre socio-économique « Bruxelles face à la crise sanitaire » qui objectivait, via de nombreux indicateurs statistiques, la réalité sociale et économique bruxelloise.

Dans ce baromètre, nous avons pu constater que la crise sanitaire, qui n'a épargné aucune catégorie de travailleurs, a contribué à accélérer le creusement des inégalités entre travailleurs et la dualisation sociale à Bruxelles. Les travailleurs les plus précaires (travailleurs à temps partiel, temporaires, étudiants jobistes, travailleurs au noir ou clandestin...), les moins qualifiés, les femmes, les jeunes et les travailleurs d'origine étrangère ayant été les plus exposés aux pertes de revenu ou d'emploi et à la dégradation des conditions de travail.

La crise énergétique de 2022-23, si elle n'a pas fait l'objet d'étude statistique spécifique de la FGTB Bruxelles, a sans nul doute contribué encore à augmenter ces inégalités.

Les crises sanitaire et énergétique sont donc venues renforcer la précarité et les inégalités déjà particulièrement importantes à Bruxelles avant les crises : difficultés d'accès à un logement abordable et de qualité, explosion des coûts de l'énergie, fracture numérique, reports de soins de santé... Car Bruxelles est une Région qui produit énormément de richesses mais où cette richesse est très inégalement répartie. Plus d'un Bruxellois sur 3 vit actuellement sous le seuil de pauvreté. Face à cette réalité d'une dégradation de la qualité de l'emploi, des difficultés que connaissent nombre de bruxellois à accéder à un logement décent, à des soins de qualité, à de bonnes conditions de vie en ville et à l'augmentation des inégalités, la FGTB Bruxelles **a décidé de faire de la lutte contre les précarités, le thème central de ses résolutions de perspective 2022-2026** adoptées lors de son Congrès statutaire en mai 2022.

Le présent mémorandum s'inscrit pleinement dans la continuité de nos résolutions de perspective et synthétise l'essentiel de nos revendications en vue de la déclaration de politique générale qui suivra les élections de juin 2024.

A l'issue de ces élections, la FGTB Bruxelles demande en priorité qu'un nouvel accord social soit négocié et conclu entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement bruxellois. Cet accord doit déterminer les grandes orientations socio-économiques des politiques bruxelloises pour les années à venir. Pour la FGTB Bruxelles, cet accord social, pour garantir un développement socio-économique juste et durable, devra impérativement s'appuyer sur les revendications portées dans le présent mémorandum.



# A\_ Les revendications transversales

Ces revendications transversales constituent les conditions de réussite d'une politique sociale et économique juste et durable en Région bruxelloise.

# 1. Budget et fiscalité

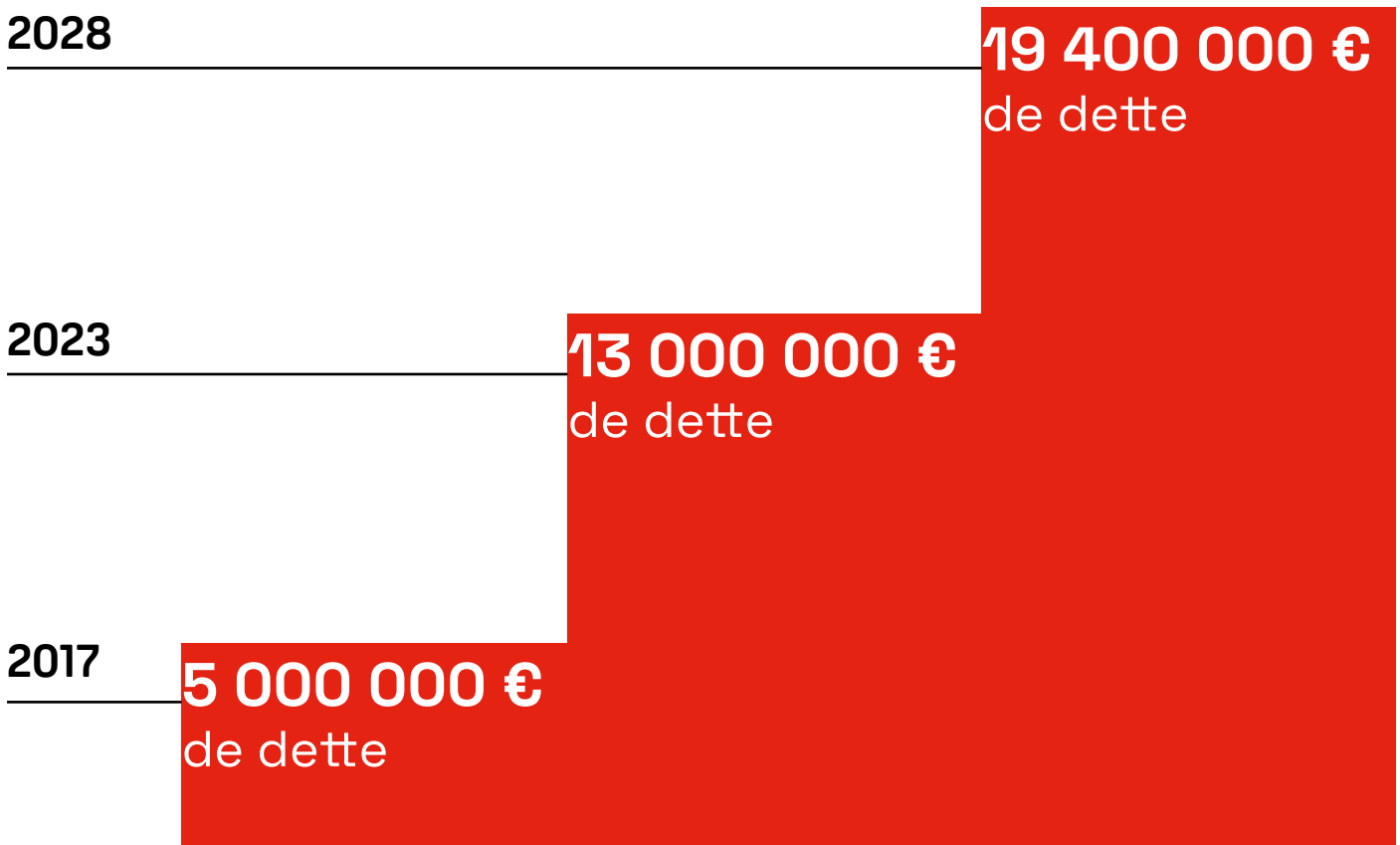
Afin de garantir un développement et une transition économique juste et durable de notre Région, de nombreux défis socio-économiques sont à relever. Or la situation budgétaire régionale est particulièrement préoccupante. En 2024, le budget bruxellois affichera un déficit de 950 millions d'euros, pour un budget de 7 milliards d'euros. **De 5 milliards en 2017 à 13 milliards d'euros en 2023, la dette bruxelloise passerait, à politique inchangée, à 19,4 milliards d'euros en 2028. Ce qui représente une augmentation de 14,4 milliards en 10 ans.**

Bruxelles ne dispose aujourd'hui pas d'une vision sur les perspectives budgétaires à moyen et long terme des différentes entités bruxelloises et pour chaque compétence régionale et communautaire.

Il est dès lors difficile d'avoir une prévisibilité budgétaire et de garantir l'équilibre à moyen et long terme entre les différents acteurs (entreprises, travailleurs et citoyens) en ce qui concerne les choix budgétaires et fiscaux posés par la Région. Les politiques de relance budgétaire prises dans le cadre des crises sanitaire et énergétique ont d'ailleurs été une source majeure de déséquilibre en faveur des entreprises et ce, au détriment des mesures sociales à destination des travailleurs et citoyens.

Pour répondre aux défis budgétaires de la Région, il importe de réaliser une évaluation globale de la fiscalité bruxelloise avec l'objectif de renforcer la justice fiscale et de permettre une répartition équitable des richesses produites.

De nouvelles recettes fiscales seront également nécessaires pour répondre aux besoins des Bruxellois en termes d'investissement et de renforcement des services publics et collectifs.



## C'est pourquoi la FGTB Bruxelles revendique :

- Le développement d'une vision budgétaire pluriannuelle à moyen et long terme des différentes entités bruxelloises et pour chaque compétence régionale et communautaire
- Un financement suffisant des politiques sociales à destination des travailleurs et des citoyens bruxellois (emploi, formation, logement, social-santé, mobilité...) et des services publics et collectifs. Il importe de garantir l'équilibre entre les dépenses sociale et les dépenses au profit des entreprises
- Une évaluation et une réforme de la fiscalité bruxelloise permettant de générer de nouvelles recettes fiscales et de garantir la justice fiscale (fiscalité immobilière, droits de succession, taxation des entreprises, fiscalité en matière de mobilité...)
- Une telle réforme pourrait notamment s'appuyer sur une réduction de la fiscalité régionale à l'impôt des personnes physiques compensée par une augmentation progressive de la fiscalité immobilière et une révision de sa base taxable
- En ce qui concerne plus spécifiquement la fiscalité immobilière, de nouvelles recettes fiscales pourraient être générées par la révision de la base taxable actuelle qu'est le revenu cadastral, source d'injustices fiscales puisque non revue depuis 1975. Elle devrait prendre en compte les valeurs locatives actuelles et garantir une meilleure progressivité de l'impôt foncier au regard du niveau de confort, des performances environnementales du bien et du nombre de biens possédés par les bailleurs. Cette réforme doit inévitablement s'accompagner d'un encadrement des loyers empêchant que les propriétaires en fassent supporter le coût par les locataires.



## 2. Dialogue social bruxellois

### La concertation sociale et les priorités partagées

La concertation sociale entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement bruxellois est un maillon essentiel de notre démocratie sociale et économique. Elle est indispensable pour un développement socio-économique juste et durable de notre Région.

Dès la création de la Région de Bruxelles-Capitale, à la fin des années 80, la FGTB Bruxelles s'est fortement engagée dans le dialogue social avec les deux autres syndicats, les représentants des employeurs et le Gouvernement bruxellois.

En une trentaine d'années, de par notre détermination, le modèle social bruxellois a pris forme, empruntant ses principes fondateurs au modèle social belge, où les interlocuteurs sociaux sont associés aux politiques économiques et sociales. Ce modèle qu'il reste à consolider repose sur la négociation d'accords interprofessionnels portant sur les orientations des politiques régionales et communautaires (en l'occurrence la Stratégie 2030), leur déclinaison en accords de branche, dans les secteurs stratégiques (les accords-cadres sectoriels) et la gestion paritaire des matières liées à la sécurité sociale, comme l'emploi, la formation professionnelles, la santé et l'aide aux personnes, les allocations familiales.

Dans le cadre de ces accords sociaux et depuis 2015, notre Région a innové en termes de concertation sociale en instaurant la méthodologie des priorités partagées qui permet d'associer les interlocuteurs sociaux à la détermination des politiques publiques en amont de la rédaction des projets d'ordonnance et d'arrêté.

L'évaluation des priorités partagées est globalement positive dans la mesure où elle permet de renforcer la contribution des acteurs à la définition des politiques. Chaque cabinet ministériel adopte cependant sa propre méthodologie de consultation des interlocuteurs sociaux ce qui complexifie la concertation sociale et menace la capacité des interlocuteurs sociaux à peser sur la décision politique.



## La fonction consultative

A Bruxelles, les interlocuteurs sociaux sont également consultés par le Gouvernement bruxellois sur les projets d'Ordonnances et d'arrêté au sein de Brupartners, le Conseil économique et social bruxellois et au sein de diverses et nombreuses instances de consultation. Les interlocuteurs sont ainsi amenés à siéger dans plus de 50 instances régionales, communautaires et communales. Il est devenu quasi impossible pour les interlocuteurs sociaux de pouvoir siéger valablement dans tant d'instances différentes.

Durant les crises sanitaire et énergétique, la pratique des saisines de ces instances en urgence, c'est -à-dire des demandes d'avis demandées par le Gouvernement à ces instances dans un laps de temps très court (5 jours par exemple à Brupartners) s'est imposée. Les crises passées, ces pratiques ont continué à persister souvent sans justification pertinente de l'urgence. La qualité du travail des interlocuteurs sociaux en a été affecté.

Un autre problème constaté est lié aux modalités insuffisantes de consultation des interlocuteurs sociaux bruxellois sur les matières communautaires telles que l'enseignement, la formation, l'accueil de la petite enfance... matières pourtant essentielles pour les Bruxellois.

### La FGTB Bruxelles demande :

- La négociation et la conclusion d'un accord social en début de législature et sa déclinaison en accords sectoriels dans les secteurs stratégiques dont les secteurs plus féminins tels que les secteurs du social et de la santé, du commerce...
- L'adoption d'une méthode commune de consultation par les différents cabinets des interlocuteurs sociaux dans le cadre des priorités partagées qui devraient intégrer la mobilité et la fiscalité
- La fin des saisines en urgences non justifiées des interlocuteurs sociaux dans les différentes instances consultatives
- La mise en place d'une instance unique de concertation en matière d'emploi, de formation et d'économie locale au niveau communal ou intercommunal
- La concertation des interlocuteurs sociaux bruxellois sur les matières relevant de la Commission communautaire française (Cocof), de la Commission communautaire commune (Cocom), de la Communauté flamande et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A cet égard, le Conseil économique et social de la Communauté française doit être mis en place et recevoir les moyens nécessaires à son bon fonctionnement
- La rationalisation de la fonction consultative bruxelloise avec la prise en compte de l'avis d'initiative de Brupartners sur la fonction consultative régionale.

# 3. Services publics et non-marchands

Les services publics et les services non-marchands sont, avec la sécurité sociale, des mécanismes de solidarité essentiels au fonctionnement d'une société démocratique. Ils constituent les principaux outils de redistribution des richesses dans notre pays. Ils permettent de réduire les inégalités en particulier, vis-à-vis des femmes et d'assurer la solidarité au sein de notre société. Les services publics et non-marchands devraient permettre à chaque citoyen d'accéder à des services et infrastructures de qualité et ce indépendamment de ses revenus. Financés via une fiscalité solidaire et redistributive, ils constituent le premier pouvoir d'achat « collectif » de tous les travailleurs et de l'ensemble des citoyens. Ils permettent de réduire les inégalités.

Aujourd'hui, sous le coup des politiques d'austérité, aggravées par les réformes de l'état successives, les services publics et non-marchand sont confrontés à un sous-financement chronique et à la diminution constante du personnel. Attaqués de toute part et menacés par les politiques néolibérales de dérégulation/privatisation et d'austérité, ils sont depuis plusieurs décennies menacés dans leurs fondements mêmes.

La Région bruxelloise n'échappe pas à cette réalité. Sous le couvert du projet Optiris de rationalisation de la fonction publique régionale, ce sont près de 60 millions d'économie qui sont planifiées. Il a en effet été décidé de réaliser 3% d'économie sur la masse salariale des fonctionnaires publics, de 5% sur les frais de fonctionnement de l'administration et de 10% sur les investissements.

En conséquence de ces politiques d'austérité, des services essentiels sont devenus plus difficilement accessibles pour une partie de la population en raison de leurs coûts trop élevés ou d'une offre insuffisante (accès aux soins de santé, à des structures d'accueil de l'enfance...). Faute d'investissements à long terme, la qualité et la disponibilité des services publics et au public diminuent : manque de places dans les crèches et les écoles, transports en commun sous-financés, etc.

Enfin, l'accélération de la digitalisation des services publics menace l'accès de nombreux citoyens aux services publics et ce, en raison de la fracture numérique qui reste importante à Bruxelles.

Garantir l'égalité d'accès de toutes et tous à des droits fondamentaux tels qu'un enseignement de qualité, la santé et les soins, le logement, l'accès à l'énergie et à l'eau, les transports publics et moyens de communication, la culture, la justice... est fondamental.

## **C'est pourquoi, la FGTB Bruxelles revendique :**

- › Des services publics de qualité et la restauration de la fonction publique dans ses fondements et ses principes généraux via la préservation du statut de ses agents et la staturisation des contractuels et un refinancement des infrastructures collectives et des services publics ;
- › Concernant le projet Optiris, la garantie que la rationalisation de la fonction publique bruxelloise ne menace pas la qualité des services au public et leur accessibilité ni le statut des agents des services publics ;
- › La garantie que rien ne soit entrepris en matière de privatisation partielle, totale ou larvée des services publics, en tout ou en partie ;
- › La réintégration dans la fonction publique, à qualité d'emploi au moins égal, des activités sous-traitées au secteur privé, afin d'éviter le dumping social et permettre la statutarisation ;
- › Le maintien de l'expertise dans tous les domaines qui relèvent de la gestion du bien commun : transports publics, eau, environnement, gestion des déchets et propreté publique, formation professionnelle, marché de l'emploi... Le recours à la consultance doit de fait être limitée, en particulier pour les questions stratégiques ;
- › Le maintien de la gestion paritaire des organismes d'intérêt public en lien avec les compétences de sécurité sociale (Iriscare, Actiris, Bruxelles Formation, VDAB) ;
- › Face à la numérisation croissante des services au public, le maintien de leur accessibilité pour tous notamment via le maintien de guichets d'accueil physique au sein des différents services de l'administration et une attention particulière pour les publics en précarité numérique ;
- › La conclusion d'un protocole d'accord entre les interlocuteurs sociaux des différents secteurs non-marchands et le gouvernement régional, décliné en accords-cadres sectoriels, portant sur la promotion de l'emploi, la formation professionnelle initiale et continue des travailleuses et travailleurs, les aides à la transition économique ;
- › Un subventionnement public à la hauteur des besoins pour les services non-marchands, afin de garantir les moyens humains et financiers nécessaires pour améliorer les conditions de travail et de rémunération, renforcer les normes d'encadrement et garantir la qualité des services rendus à la population et permettre au secteur de s'adapter aux évolutions sociales en cours ;
- › Une amélioration des conditions de travail et des investissements massifs dans le secteur de la petite enfance (plus de crèches publiques et non-marchandes, renforcement des normes d'encadrement des enfants...).

## Les femmes, 1<sup>ères</sup> victimes de l'austérité dans les services publics et non-marchands

Les personnes avec des responsabilités de soins sont majoritairement des femmes. Elles sont, de ce fait, les premières victimes de l'austérité car les moyens octroyés au service d'accueil de l'enfance et les soins aux personnes sont sans cesse réduits. Pour répondre à ce manque d'investissement public, 40,7 % des femmes travaillent à temps partiel en Belgique, temporaire ou occasionnel, ou prennent des interruptions de carrière qui impactent négativement leur carrière, leur rémunération et leur droit à la pension.

37,8% des femmes qui travaillent à temps partiel et qui vivent à Bruxelles le font parce qu'elles ne trouvent pas un emploi à temps plein.<sup>1</sup>

Les femmes ont davantage tendance que les hommes à travailler à temps partiel. Les chiffres de 2022 attestent que 30,1 % des femmes sont engagées à temps partiel à Bruxelles contre seulement 11,3 % des hommes. Elles se retrouvent dès lors bien souvent dans des situations de précarité et/ou de dépendance à l'autre. Nous devons balayer le 'mythe du choix' qui plane au-dessus de la société patriarcale dans laquelle nous vivons.

Jusqu'à 2020, il avait été établi que seules 9,4 % des femmes qui travaillaient à temps partiel le faisaient volontairement. Depuis, les études révèlent que 37,7 % évoquent que c'est à elles que revient la responsabilité de s'occuper d'un enfant, d'un proche ou encore d'autres tâches liées à la famille.

Lorsque l'on sait que l'écart salarial entre les hommes et les femmes à Bruxelles est toujours de 21,6%, il n'est pas difficile d'imaginer que le 'choix' est vite fait quand il s'agit, au sein du couple, de convenir de la personne qui portera la charge financière et mentale que représente le temps partiel. Ceci a bien entendu également un impact direct sur les pensions des femmes.

Mais imaginons un peu, Bruxelles avec des crèches dont les listes d'attente ne seraient pas interminables<sup>2</sup>, un système éducatif de qualité pour toutes et tous avec des classes qui n'atteindraient pas jusqu'à 30 élèves par surveillante / surveillant et des garderies où les enfants seraient proches de chez eux tout en ayant la possibilité de faire leurs devoirs dans le calme, des hôpitaux et autres facilités de soins abordables et où on prend soin des personnes âgées et où elles ne sont pas susceptibles de tomber en détresse psychologique. Dans une telle configuration, avec de tels investissements de la part des pouvoirs en place, avec de tels services publics à la personne, il serait envisageable pour les femmes de ne pas tomber dans le piège que peuvent représenter pour elles les temps partiels dont il faut continuer à clamer qu'ils sont bel et bien involontaires.

La double tâche voire la triple charge de travail auquel font face un grand nombre de femmes a un impact important sur leur intégration sur le marché du travail, davantage encore pour les parents isolés, les femmes peu scolarisées et/ou immigrées, allochtones et/ou sans-papiers.

<sup>1</sup> IDD04 – EFT (2022)

<sup>2</sup> À Bruxelles, les derniers chiffres évoquent qu'il y aurait 31,9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en structure d'accueil. Source : <https://www.rtf.be/article/la-galere-pour-trouver-une-creche-36-places-pour-100-bebes-en-wallonie-et-a-bruxelles-carte-10365003>. Selon l'IBSA, en 2019, seul un enfant bruxellois sur quatre a accès à une place d'accueil en milieu subsidié, et ce taux de couverture est encore inférieur dans les communes les moins favorisées de la Région.

# 4. Réformes institutionnelles

La 6ème réforme de l'état est à peine implémentée que des voix s'élèvent en faveur d'une nouvelle réforme de l'Etat après les élections fédérales et régionales de 2024.

Si des changements sont certainement nécessaires pour corriger les défauts de coopération constatés sur le terrain entre le fédéral, les régions et les communautés, une nouvelle réforme de l'Etat doit être rejeté.

Car la 6ème réforme de l'état, à laquelle la FGTB Bruxelles s'était fermement opposée, a brisé la solidarité interpersonnelle, en régionalisant des éléments fondateurs de la sécurité sociale, comme les allocations familiales, la santé de première ligne mais aussi les titres services, les programmes d'activation des allocations sociales, les réductions des cotisations patronales pour les groupes cibles ou encore le congé éducation payé. Elle a également mobilisé et gaspillé d'importantes ressources publiques pour doter les régions et communautés de leurs propres outils de gestion, adapter les réglementations, informer et guider les bénéficiaires dans le labyrinthe administratif, compléter les insuffisances des dotations du fédéral par l'impôt régional, permettre aux résidents d'une Région de se faire soigner ou aider dans une autre.

La 6ème réforme de l'Etat, à travers la réforme de la Loi Spécial de Financement, a également revu les mécanismes de financement des régions en renforçant leur « responsabilité ». La solidarité financière entre les Régions permise par le mécanisme de transition<sup>3</sup> est amenée à diminuer dès 2025. Cette extinction de la solidarité interrégionale menace à terme la capacité de la région bruxelloise d'assurer le financement de ses politiques.

Le fédéralisme belge est très peu lisible pour le citoyen. Là où la Flandre compte une seule et unique institution fédérée, la Wallonie en compte deux avec la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Bruxelles compte pour sa part pas moins de 6 entités fédérées agissant sur son territoire : la région, ses 3 commissions communautaires (Cocom, Cocof, VGC), la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande. Cette grande complexité ne permet pas un exercice optimum de la démocratie à Bruxelles.

Enfin, la 6ème réforme de l'Etat a accentué les concurrences interrégionales entre les travailleurs en fonction de leur lieu de résidence avec l'introduction en Flandre du Jobbonus, de suppléments pour les allocations familiales, pour le congé parental et la régionalisation du crédit-temps...

---

<sup>3</sup> Le mécanisme de transition a pour objectif que chaque entité fédérée reçoive pendant les dix premières années d'application de la nouvelle Loi de financement (2015) des moyens au moins équivalents à ceux de l'ancienne Loi de financement. Il n'y a donc ni gain ni perte des moyens pour l'exercice des compétences transférées. Le mécanisme de transition est extinctif, c'est-à-dire qu'il est nominalement constant pendant 10 ans puis diminue de 10% chaque année dès 2025.



### **En matière institutionnelle, la FGTB Bruxelles demande :**

- › D'évaluer les conséquences sociales, financières et institutionnelles de la 6ème réforme de l'Etat sur notre Région avant toute nouvelle réforme ;
- › Le rétablissement des solidarités financières entre les différentes entités du pays via une réforme de la Loi Spécial de Financement ;
- › La simplification des institutions bruxelloises via notamment la fusion de la région et de la commission communautaire commune pour regrouper dans une seule et même entité l'ensemble des matières sociales et de santé ;
- › Un bétonnage des mécanismes de coopération entre la Flandre, Bruxelles et la Wallonie afin d'éviter les concurrences qui engendrent des inégalités entre travailleurs selon le lieu de domicile et la création de la communauté métropolitaine.

De toute évidence, la FGTB Bruxelles s'opposera fermement à toute velléité de régionaliser de nouveau pans de la sécurité sociale et le droit du travail ou encore de démanteler la Fédération Wallonie Bruxelles en régionalisant notamment la culture et l'enseignement.

# B\_ Les revendications thématiques







# 65%

**des emplois créés étaient  
des emplois précaires**

## 1. Emploi

La précarisation de l'emploi et la dégradation des conditions de travail s'amplifient à Bruxelles.

Entre 2009 et 2019, **65% des emplois créés étaient des emplois précaires** : temps partiel subis, emplois temporaires et intérimaires, contrats atypiques, faux indépendants, travail au noir...

Ces emplois précaires sont principalement occupés par un public discriminé et/ou fragilisé : les femmes, les jeunes, les moins qualifiés, les personnes d'origine étrangères, ....

**Quelques chiffres suffisent à illustrer cette réalité :**

- 90% des jeunes femmes peu qualifiées occupent un emploi précaire à Bruxelles ;
- 53% des jeunes de 15 à 24 ans à l'emploi le sont dans le cadre d'un contrat temporaire ;

Les causes de cette précarisation croissante de l'emploi ne sont pas neuves. Les transformations de l'économie urbaine bruxelloise avec la désindustrialisation massive de son tissu économique, le développement des réseaux de sous-traitance et la fragmentation des collectifs de travail ont augmenté le dumping social et la concurrence entre travailleurs sur le marché de l'emploi. Concurrence encore renforcée par les politiques d'activation des demandeurs d'emplois, des travailleurs en incapacité de travail et peut-être bientôt des travailleurs mis en chômage temporaire.

Sous couvert d'augmenter le taux d'emploi et de lutter contre le chômage, les pouvoirs publics ont aussi accentué le développement des formes atypiques d'emploi : flexi-jobs, travail intérimaire, emplois étudiant, emplois de plateforme, Activa, Article 60, stages (notamment les Stages de Transition en Entreprise) ...

Le recours systématique dans de nombreux secteurs à de la main d'œuvre étrangère clandestine entretient un important dumping social pesant sur la main d'œuvre régulière et plonge les travailleurs sans papiers dans une grande précarité d'existence.

Dans le même temps, la pénibilité des conditions de travail s'est également accentuée de manière importante : accélération des rythmes de production et de la charge de travail, hyper contrôle des travailleurs notamment via le recours aux technologies numériques, « nouvelles » techniques de management visant à renforcer la concurrence entre travailleurs, allongement des carrières en raison du recul de l'âge de la pension et de l'extinction progressive des possibilités d'aménagement des fins de carrière...

**Pour la FGTB Bruxelles, la lutte contre la précarisation croissante de l'emploi doit être placée au coeur de l'action syndicale afin de garantir de bonnes conditions de travail et de justes rémunérations des travailleurs et travailleuses.**

### **La FGTB Bruxelles revendique :**

- En lien avec le récent baromètre bruxellois de la qualité de l'emploi, la négociation de la définition de l'emploi de qualité pour guider les politiques publiques ;
- La réalisation d'un cadastre de l'ensemble des offres d'emploi des entreprises, des associations et des administrations bruxelloises sous l'égide d'Actiris afin d'objectiver, en termes de conditions de travail et de rémunération, les métiers dits en pénurie ;
- Le renforcement du gender mainstreaming des politiques d'emploi et de formation et une politique préventive des discriminations à l'emploi ;
- L'évaluation et la réforme des aides à l'emploi régionales et leur encadrement paritaire (Activa, stages en entreprise...) avec une attention spécifique sur la précarité de l'emploi, les effets d'aubaine et de substitution des emplois existants ;
- Le maintien d'une industrie urbaine forte et structurante au sein de la Région ;
- La fin des politiques d'activation qui poussent les travailleurs et travailleuses à accepter n'importe quel emploi et/ou formation et le maintien du caractère volontaire pour les demandeurs d'emploi du choix de leur parcours de formation ;
- L'engagement ferme des pouvoirs publics de doter les services d'inspection régionaux et fédéraux de l'emploi des moyens humains, financiers et informatiques nécessaires à l'exercice de leurs missions ;
- La régularisation des travailleurs sans papier, en leur donnant accès à la formation professionnelle et à l'emploi régulier dans les métiers en pénurie ;
- La lutte contre le dumping social notamment via la régulation des marchés publics et la mise en oeuvre de clauses sectorielles anti-dumping.

## La « smart » city

La smart city est un concept récent qui se traduit aujourd'hui dans diverses villes de manière très différenciée en fonction des politiques urbaines « intelligentes » mises en place. La ville « smart » vise initialement à répondre aux défis modernes des grandes villes par l'utilisation des nouvelles technologies numériques d'information et de communication (digitalisation de tous les services publics, par exemple). En effet, il serait donc indispensable, afin de lutter contre la pression démographique des villes (50% de la population mondiale et 75% horizon 2050 y vivront) et des dérèglements climatiques, d'optimiser la gestion et l'organisation des villes, et ce, dans différents secteurs importants comme l'économie, le travail, la mobilité, l'urbanisme ou encore l'aménagement du territoire.

Malgré des objectifs à priori nobles, la FGTB s'inquiète de politiques « smart », influencées par le secteur privé du numérique et de ses dérives qui ne placeraient plus l'humain au cœur de leurs préoccupations, plus particulièrement dans les différents secteurs du travail. La dépendance aux technologies est également préoccupante, notamment en regard d'enjeux majeurs qui lui sont liés.

L'économie de plateforme (UBER, Deliveroo,...) est un exemple emblématique de la numérisation progressive de notre société entraînant une division juridique de différentes entreprises et à fortiori, de leurs responsabilités vis-à-vis des travailleuses. La nature même du lien de subordination entre les employeurs et les travailleuses s'effaçant progressivement entre différentes entités juridiques. Ces nouvelles entreprises capitalistes visent à effacer et à rendre difficilement identifiable les relations de pouvoirs qui se jouent entre travailleuses et employés. En outre, la mise en concurrence exacerbée des travailleuses réduit davantage les possibilités de se solidariser, de s'unir et de revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail.

La FGTB s'inquiète également de la multiplication d'emplois précaires et de la nécessité de devoir se former continuellement afin de suivre l'évolution de la technologie. Le remplacement progressif de travailleuses dans beaucoup de secteurs par des robots, des algorithmes et des intelligences artificielles, doit impérativement être réfléchi et encadré juridiquement afin d'éviter l'augmentation de la pression qui pèse sur les travailleurs par la diminution structurelle du nombre d'emplois. En outre, les utilisateurs d'algorithmes et d'intelligences artificielles qui traitent des données humaines, doivent rester attentifs à la protection de la vie privée, à l'inclusion et à la non-discrimination.

La FGTB continuera à veiller et à plaider en faveur d'un équilibre entre progrès techniques et le bien-être des travailleuses. Le maintien d'une concertation sociale forte lors de l'introduction de nouvelles technologies (physiques et/ou virtuelles) reste indispensable à une prise en compte réelle du bien-être et des conditions des travailleuses. La technologie doit s'adapter à l'humain et non l'inverse.

La « smart city » serait également synonyme de plus de démocratie par la facilitation du dialogue entre les politiques et la population. Cependant, ce dialogue numérique implique nécessairement une connaissance avancée des nouvelles technologies, empêchant une partie de la population de pouvoir y participer, victime notamment de la fracture numérique.

L'amplification de l'utilisation des technologies du numérique posent également d'importants enjeux en termes de politique sécuritaire. L'installation croissante de caméras de surveillance afin, notamment, de « fluidifier le trafic routier », pose de graves problèmes à d'éventuelle atteintes à la vie privée. En outre, de récentes études ont montré le lien entre la multiplication des caméras de surveillance dans les quartiers à faible niveau de revenus. La FGTB s'interroge donc sur les dérives potentielles où les personnes les plus précarisées se verraient également plus sujettes aux atteintes à la vie privée.

Enfin, la « smart » ville a également une visée écologique. Elle ambitionne, entre autres, de réduire les gaz à effet de serre et de réaliser l'efficacité énergétique optimale. Cependant, cette vision prend peu en compte le coût environnemental du numérique, notamment de ses infrastructures, de ses data centers (4% en 2020 et utilisation de près de 8% de l'électricité mondiale) ou encore de sa dépendance aux métaux rares. L'efficacité énergétique a également comme effet de produire des effets rebonds où il a été constaté qu'une amélioration technologique entraînait une augmentation de la consommation d'énergie. Produire plus d'énergie à moindre coût permet aux entreprises de produire davantage de biens de consommation à bas prix de production. Ces effets rebonds augmentent donc l'énergie globale utilisée et ne permet pas une réelle réduction des gaz à effet de serre.

Il y a donc une série de questions et d'enjeux essentiels auxquels la FGTB de Bruxelles veut rendre particulièrement attentifs les différentes instances politiques afin de mettre en place une politique « smart » réellement centrée sur les besoins humains et non sur une vision technologique exclusivement voué aux profits et aux intérêts de certaines entreprises privées.

## 2. Enseignement<sup>4</sup>

L'enseignement a pour mission de permettre aux personnes de prendre une part active dans la société via l'acquisition de qualifications et de savoirs, mais aussi de former des citoyens responsables et de promouvoir une véritable égalité entre eux. En Belgique, cette mission est largement prise en main par les pouvoirs publics qui doivent, selon la Constitution, assurer un enseignement gratuit à tous les enfants en âge de scolarisation.

D'un point de vue strictement matériel, un enseignement de qualité est déterminant dans l'accès à de bonnes conditions de vie : le récent baromètre de la qualité de l'emploi en Région de Bruxelles Capitale confirme que, statistiquement, le niveau de diplôme obtenu a un impact prépondérant sur la qualité du futur emploi occupé, tant en termes de salaire, de facilité de conciliation entre vie privée et vie professionnelle que d'autonomie dans le travail.

Pour assurer à tous et à toutes des chances égales d'émancipation sociale, l'enseignement devrait donc permettre à tous les enfants, quels que soient leur milieu d'origine et le statut social de leurs parents, d'avoir un niveau de connaissance et de savoir-faire équivalents à la sortie de la scolarité. Or, force est de constater que l'enseignement belge, et particulièrement bruxellois est loin de constituer un ascenseur social pour les enfants issus des classes les plus précaires. Au contraire, celui-ci reproduit et perpétue les inégalités sociales.

Au-delà de cet échec caractérisé, un chiffre traduit le malaise actuel dans ce secteur essentiel : 33,7 % des professeurs quittent l'enseignement au cours des 5 ans suivants leur entrée en fonction pour se réorienter vers un autre secteur.<sup>5</sup>

# 33,7%

des professeurs quittent l'enseignement au cours des 5 ans suivants leur entrée en fonction.

Enfin, l'adoption de congés scolaires différents dans les deux communautés complique la vie de nombreuses familles et travailleurs bruxellois et perturbe la vie économique et sociale à Bruxelles

<sup>4</sup> Pour consulter les revendications sectorielles complètes, nous vous invitons à consulter le Mémorandum de la CGSP-Enseignement et du Setca-Sel.

<sup>5</sup> Les indicateurs de l'enseignement 2023, SGAP, Fédération Wallonie-Bruxelles, mars 2024

## La FGTB Bruxelles demande :

- Un renforcement de l'accompagnement des professeurs en début de carrière pour faire face aux pénuries ;
- Un refinancement pérenne de l'enseignement ;
- Une meilleure prise en compte de la réalité socio-économique de Bruxelles dans les décisions prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Un plan d'investissement massif pour améliorer les bâtiments scolaires situés en Région Bruxelloise, tant au niveau de l'efficacité énergétique que de l'amélioration des conditions globales d'enseignement
- Une coopération pleine et institutionnalisée entre les différents niveaux de pouvoir concernés par le chevauchement des compétences liées à l'enseignement et ce, quelles que soient les visions politiques des ministres concernés ;
- Un enseignement de qualité et gratuit (cantines, voyages scolaires, manuels), accessible à tous, indispensable pour corriger, en partie, le déterminisme social et lutter contre la reproduction des inégalités.
- L'harmonisation des dates de congé des écoles bruxelloises francophones et néerlandophones



## 3. Formation

# 43,8%

des stagiaires de Bruxelles Formation sont sous statut BIM (contre 27,6% pour la population bruxelloise)

La formation professionnelle tout au long de la vie revêt une importance cruciale pour les travailleurs et les travailleuses. Que ce soit pour acquérir une qualification ou changer de perspectives professionnelles, elle doit permettre une insertion durable dans un emploi de bonne qualité mais surtout en adéquation avec les attentes profondes du travailleur, quelle que soit son âge ou sa situation.

Pourtant, à certains égards, la formation professionnelle comporte plus de contraintes que le monde professionnel : horaires fixes calés sur le monde du travail à temps plein mais impossibilité de prendre des congés, taux de présence minimal de 80 % requis, obligation de justifier toutes les absences.

Une enquête récente de Bruxelles Formation le confirme : la précarité matérielle des stagiaires et les contraintes familiales et personnelles rencontrées par les apprenants ont un impact certain. Elles restreignent les choix de formation des stagiaires précaires<sup>6</sup>, mais compliquent également le suivi et l'assimilation du contenu des formations. En d'autres termes : si vous êtes précaire ou parent solo, vos espoirs de réinsertion socio-professionnelle via la formation sont statistiquement moindres. Cette iniquité doit être combattue.

Pour la FGTB Bruxelles, la formation tout au long de la vie constitue un droit individuel pour tous les travailleurs, avec ou sans emploi. La formation doit être un vecteur d'émancipation humaine, sociale, et culturelle au service des travailleurs et de la société dans son ensemble. Elle doit permettre au travailleur de développer ses compétences professionnelles, de s'intégrer durablement dans un emploi de qualité et d'être accompagné dans les évolutions de son secteur d'activités (en matière de digitalisation notamment). Mais la formation n'est pas une variable d'ajustement destinée uniquement à mieux s'intégrer sur le marché du travail ; c'est aussi l'opportunité de promotion sociale et d'accomplissement à travers des formations générales citoyennes et sociales. A ce titre, les travailleurs doivent pouvoir choisir de se former de manière libre dans une perspective d'édification personnelle, et ne pas être contraints et forcés.

<sup>6</sup> Qui souvent choisissent leurs formations en fonction des contraintes : formation moins longue, proche de l'école des enfants, etc.

En raison de la digitalisation de pans entiers du marché du travail, il est également nécessaire que la formation permette aux travailleurs et travailleuses d'acquérir les capacités numériques nécessaires à leur intégration sociale et professionnelle. Un enjeu primordial car 1 belge sur 10 se déclare inquiet pour son emploi car il n'arrive pas à suivre l'évolution numérique.

Enfin, la contribution active des secteurs professionnels à l'orientation et au développement de l'offre de formation qualifiante doit être renforcée, au travers notamment de la création de nouveaux pôles formation emploi dans les secteurs de services.

### **La FGTB Bruxelles demande de :**

- Octroyer aux demandeurs d'emploi en formation un véritable revenu en formation, de minimum 4€/heure ;
- Renforcer les opérateurs publics de formation que sont Bruxelles-Formation, le VDAB-Brussel et l'ERAP7 dans leurs missions et leurs moyens d'action ;
- Améliorer drastiquement le quotidien des stagiaires précaires et monoparentaux via la création (massive) de place d'accueil enfance, la mise en place d'horaires et de modalités de formation adaptées, le renforcement de l'assistance et du soutien avant, pendant et après la formation et la régulation des pratiques abusives de stage et de formation en entreprise ;
- Identifier et renforcer l'attractivité des métiers porteurs d'emploi, pour lesquels les possibilités d'embauche sont importantes, avec de bonnes conditions de travail et perspectives de carrière, afin de proposer cette orientation en formation professionnelle aux demandeurs d'emploi, en garantissant le libre choix des demandeurs d'emploi vers ces métiers ;
- Promouvoir les formations orientées vers les emplois industriels et technologiques et ainsi que vers les emplois de production de services ;
- Veiller à l'égalité des femmes et des hommes dans le droit à la formation, entre autres en levant les barrières de genre dans les métiers traditionnellement masculins et en développant l'offre de formation dans les métiers plus féminins, comme le commerce, l'aide aux personnes, les soins de santé ;
- Assurer le droit à la formation aux travailleurs et travailleuses analphabètes et aux personnes touchées par l'exclusion numérique (notamment via la création d'un parcours spécifique d'« alphabétisation numérique »).



## **Pour l'accompagnement des travailleurs et travailleuses victimes des restructurations**

Les transformations de l'économie urbaine vont générer à terme la nécessité d'assurer la reconversion de nombreux travailleurs. Cette nécessaire transition pourrait déboucher sur des licenciements (collectifs).

Face à cette menace, le Gouvernement régional a décidé en 2021 de lancer un projet pilote visant la création d'un Fonds régional d'accompagnement des travailleurs et travailleuses victimes de faillite, appelé « **Fonds Rebond** ». Contrairement à la Flandre et à la Wallonie, la Région bruxelloise n'a en effet pas de dispositif propre pour gérer les licenciements collectifs et les fermetures d'entreprises.

**Ce dispositif reste très en deçà des positions de la FGTB Bruxelles en faveur de la mise en œuvre de véritables cellules de reconversion Emploi/Formation à Bruxelles.**

Suite à notre mobilisation et à nos revendications pour un dispositif plus ambitieux, le Gouvernement régional s'est engagé dans le cadre la Stratégie 2030 pour la mise en œuvre de cellules de reconversion emploi-formation en vue du reclassement et de la reconversion des travailleurs et travailleuses victimes d'une restructuration ou d'un licenciement collectif.

### **La FGTB de Bruxelles revendique :**

- L'adoption d'une ordonnance régionale instaurant de véritables cellules de reconversion professionnelle, sous la responsabilité des organismes publics d'emploi et de formation et des organisations syndicales ;
- La mise en place auprès d'Actiris, en partenariat avec Bruxelles Formation et le VDAB, d'une cellule de reconversion permanente regroupant des conseillers d'Actiris et de Bruxelles-Formation/VDAB et des accompagnateurs syndicaux afin de permettre aussi l'accompagnement des travailleurs licenciés dans les plus petites entreprises et pour permettre l'accompagnement des travailleurs licenciés hors licenciement collectif ;
- Ce dispositif doit être accessible à tous les travailleurs licenciés (y compris les sous-traitants et les travailleurs sous contrat à durée déterminée et contrat intérimaire) et doit reposer sur des protocoles d'accord avec les fonds sectoriels de formation et les Pôles Emploi Formation, qu'ils ont créé avec Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB dans certains secteurs stratégiques ;
- Le développement d'un dispositif d'accompagnement et de formation des travailleurs et des travailleuses tout au long de leur carrière. Ce dispositif devrait permettre de soutenir les travailleurs en amont d'un éventuel licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise pour leur permettre de se réorienter ou de se reconvertir préventivement au licenciement.

## 4. Economie

Les profondes mutations de l'économie urbaine (déindustrialisation, augmentation de la précarité de l'emploi et des conditions de vie, essor du télétravail...) et les enjeux climatiques et environnementaux imposent de revoir notre modèle de développement économique bruxellois.

Notre modèle de développement économique basé sur la seule prise en compte de la croissance économique et du produit intérieur brut est en effet intenable à terme. Incapable de prendre en compte les retombées sociales et environnementales néfastes que produit la recherche du profit à tout prix, le capitalisme financiarisé et mondialisé ne peut que conduire à une crise écologique et sociale aux conséquences dramatiques.

Il importe donc aujourd'hui de privilégier un modèle économique de développement juste, solidaire et durable qui garantisse de bonnes conditions de vie et de travail et permette de répondre aux défis climatiques et environnementaux.

Il s'agit d'un enjeu central pour la FGTB Bruxelles car ne pas se préoccuper des enjeux climatiques environnementaux conduirait inévitablement à accentuer encore les inégalités entre les travailleurs.

La transition aura inévitablement un coût, lié à la rénovation énergétique des logements, aux politiques de mobilité, à la hausse des coûts de l'énergie. Il importe que le coût de cette transition repose sur les épaules les plus fortes et que l'ensemble de la société et des entreprises y participent en fonction de leur capacité contributive.

Au niveau de la Région bruxelloise, la mise en œuvre d'une **Stratégie régionale de transition économique** (SRTE) à l'horizon 2030 est une orientation centrale de l'accord de Gouvernement bruxellois 2019-2024 et constitue le cœur de politique des politiques économiques régionales.

Pour organiser cette transition économique, le Gouvernement oriente progressivement tous les outils de soutien économique vers cette transition afin qu'à l'horizon 2030, seuls les modèles économiques exemplaires sur le plan social et environnemental bénéficient encore du soutien public régional. La SRTE s'est traduite par une réforme en profondeur des aides économiques aux entreprises.

Durant les crises sanitaire et énergétique, les entreprises ont été très largement soutenues par le Gouvernement régional. 400 millions d'euros de primes ont pu bénéficier à plus de 50.000 entreprises (sachant que le budget régional est de 7 milliards EUR). La FGTB fait le constat que les mesures de soutien à destination des entreprises ont été beaucoup plus importantes que les mesures à destination des travailleurs et des citoyens. S'il y a bien eu des budgets dégagés pour aider les CPAS à soutenir les ménages face aux conséquences de la hausse des prix de l'énergie, les budgets dégagés (10 millions supplémentaire en 2021) ont été sans commune mesure avec les soutiens aux entreprises. Nous dénonçons ce déséquilibre entre mesures économiques et mesures sociales.

# 400 000 000 €

---

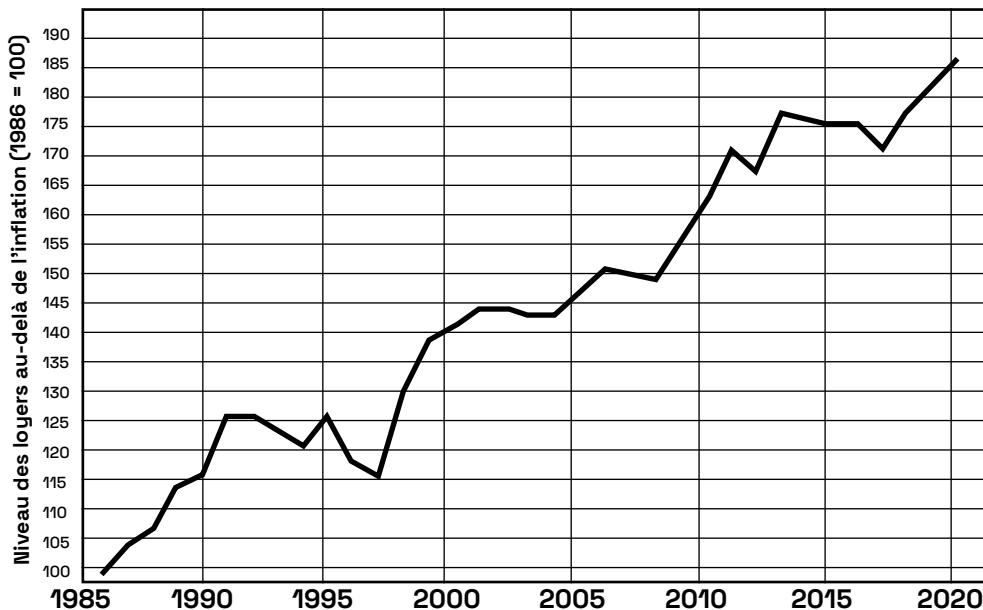
de primes ont pu bénéficier à plus de 50.000 entreprises (sachant que le budget régional est de 7 milliards EUR)

## **La FGTB Bruxelles demande de :**

- › Assurer l'équilibre des dépenses budgétaires entre les mesures économiques à destination des entreprises et les mesures sociales à destination des travailleurs et des citoyens ;
- › Veiller à ce que le coût de la transition ne repose pas sur les personnes les plus précaires mais dépende de la capacité contributive de chaque citoyen et que les entreprises y prennent une large part ;
- › Garantir la place et le financement des opérateurs publics dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie tels Hub Brussels, Citydev, Finance.brussels ;
- › Mobiliser l'expertise des interlocuteurs sociaux sectoriels, via les accords-cadres sectoriels ;
- › Assurer la coordination stratégique et les articulations entre les différents plans régionaux comme la Stratégie de Qualification Emploi, le plan industriel rebaptisé Productive Brussels, GoodMove, GoodFood, Révolution (construction)... ;
- › Conditionner les aides aux entreprises à des engagements en termes de création ou de maintien d'emplois de qualité, de respect du droit social et fiscal, de bonne santé financière et garantir leur évaluation sur ces différents aspects ;
- › Mettre sous haute protection l'industrie urbaine à Bruxelles, génératrice d'emplois de qualité ;
- › Intégrer, en ce qui concerne les marchés publics durables, innovants et pro PME, les travaux relatifs aux clauses anti-dumping sectorielles.

# 5. Logement

## EVOLUTION DES LOYERS AU-DELÀ DE L'INFLATION DEPUIS 1986 À BRUXELLES



Entre 2010 et 2020, les loyers ont augmenté de 20% au-delà de l'inflation<sup>7</sup> en région Bruxelles-Capitale. Ce constat saisissant s'inscrit, d'une part, dans la continuité de l'augmentation des loyers depuis 40 ans (+80% sur la période 1986 – 2020 hors indexation) et plus largement, dans la crise du logement dans laquelle s'enlise la région depuis maintenant plusieurs années. Dans une ville où 62%<sup>8</sup> de la population est locataire, trouver un logement abordable, de qualité et répondant à ses besoins devient extrêmement compliqué. En effet, les ménages consacrent en moyenne 35%<sup>9</sup> de leurs budgets dans le logement (charges comprises). Ce chiffre atteint jusqu'à 70%<sup>10</sup> pour les populations les plus précaires.

Aujourd'hui, de plus en plus de ménages sont contraints de faire des concessions par rapport au confort, à la taille ou à la situation géographique de leurs logements.

En plus des loyers élevés, les charges, qui ont aussi augmentées récemment, représentent également un poids dans le budget des ménages. Le reste du portefeuille des Bruxellois et des Bruxelloises est fortement impacté par cette croissance des prix du marché immobilier et énergétique et génère ; report de soins de santé, privations matérielles, culturels ou sociales...

Cette situation critique s'est vue amplifiée par les récentes crises sociales, sanitaires et énergétiques mais, aussi par le manque de réactions adéquates de la part des politiques régionales depuis maintenant plusieurs décennies. La production de logement sociaux (200 par an en moyenne<sup>11</sup>) est loin d'être suffisante au regard de la crise actuelle. De plus, le parc de logement social

7\_\_Périlleux Hugo, Marissal Pierre, En finir avec la grille des loyers ... et la rente locative, 2021, observatoire belge des inégalités

8\_\_EU-SILC 2021

9\_\_Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2022). Baromètre social 2021. Bruxelles : Commission communautaire commune

10\_\_Mémoire RBDH 2023

11\_\_Idem

bruxellois est partiellement dégradé, inadapté à la demande de grande famille et beaucoup de logement sont sur-occupé ou sous-occupé.

La hausse continue des prix immobiliers et le manque de logements décents et abordables disponibles pour les ménages précaires creuse les inégalités alors qu'un tiers de la population vit déjà sous le seul de risque de pauvreté.

De manière générale, la FGTB plaide pour l'amélioration des conditions d'existence de l'ensemble de la population régionale. Cela demande des décisions politiques fortes en matière de logement. Pour garantir le droit à la ville pour tous ; il faut tendre vers une baisse structurelle des loyers, contrôler les prix du marché immobilier, fournir des aides à l'acquisition afin de permettre aux classes les plus modestes et aux jeunes d'accéder à la propriété, un luxe qui pour le moment est réservé uniquement aux plus aisées. Enfin, il est nécessaire pour notre organisation de sortir le logement du marché et de ses logiques spéculatives et capitalistes auquel il a été, depuis trop longtemps, abandonné.

### **La FGTB Bruxelles revendique en priorité :**

- La production de nouveaux logements publics et sociaux et la rénovation du parc existant.
- La mise en place de mécanismes de régulation et d'encadrement des loyers, afin de les faire baisser, via notamment une grille contraignante et fidèle aux réalités de l'ensemble du marché ;
- Une réforme fiscale importante afin de notamment taxer les loyers réellement perçus par les propriétaires. Une réforme plus que nécessaire au regard de l'état actuel des finances de la région. Les fonds engendrés devront être utilisés à destination d'une politique ambitieuse du logement social à Bruxelles ;
- La création d'un Passeport Bâtiment, reprenant l'ensemble des informations propres à chaque bien (loyer, superficie, année de construction, PEB, anciens beaux, primes, ...) afin d'avoir une connaissance plus fine de la structure de la propriété, des caractéristiques de l'offre locative et acquisitive ou encore de l'état général du parc qui est nécessaire afin de légiférer et contrôler plus efficacement le marché ;
- La création d'un fonds de garantie locative régional bruxellois. Comme en matière de sécurité sociale, il s'agit dans ce cas-ci de faire supporter par la majorité une politique ciblée sur les ménages ayant des difficultés à accéder au logement. L'objectif est de généraliser un fonds public universel de garantie locative qui permettra de constituer une garantie locative en plusieurs mensualités (12 ou 24), selon les revenus du ménage. Ce fonds couvrira les dégâts locatifs, les arriérés de loyers et de charges ;
- La fin des expulsions domiciliaires et la création d'un fond régional d'apurement des dettes ;
- L'élaboration d'un plan de logement des personnes sans-abris, prévoyant des lieux d'accueil et d'accompagnement social 24h/24 (places spécifiques pour les familles avec enfants) ;
- L'interdiction d'augmenter le loyer entre deux beaux successifs.

# 6. Energie

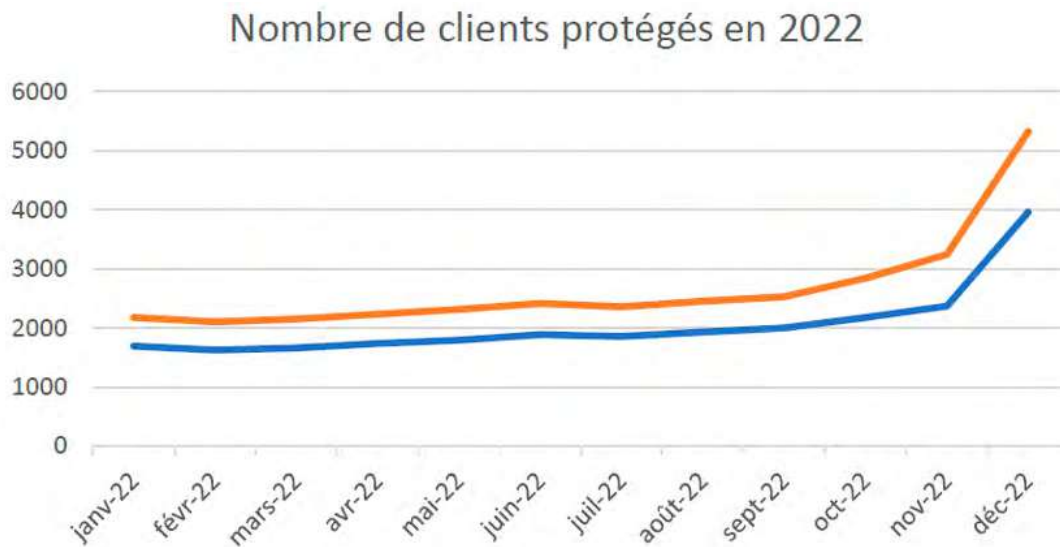


Figure 1 : Source : Infor GazElec - Rapport de recherche 2022

En 2022, le nombre de ménages ayant le statut de client protégé est passé de 2171 en décembre 2021 à 5322 en décembre 2022, ce qui représente plus qu'un doublement.

A Bruxelles, le statut du client protégé est attribué aux clients qui ne sont plus capables de payer leurs factures et qui ont reçus une mise en demeure du fournisseur.

La crise énergétique a été dure pour tout le monde, mais elle l'était particulièrement pour des ménages qui n'ont pas de réserve financière, un logement bien isolé ou un revenu élevé. Le fait que le nombre de ménages bénéficiant du statut de client protégé ait plus que doublé est illustratif et met en évidence la précarité énergétique à Bruxelles.

L'accès à l'énergie est nécessaire afin de pouvoir mener une vie digne. Les factures d'électricité et de gaz pesaient déjà lourdement sur le budget de nombreux ménages depuis un certain temps, mais cette charge s'est accrue de manière exponentielle à l'automne 2022.

La libéralisation du marché de l'énergie domestique en 2007 a été imposée par l'Europe dans l'idée que la concurrence et le libre choix entre les fournisseurs d'énergie feraient baisser les prix de l'énergie pour tout le monde. Or, le contraire s'est produit avec une flambée des prix de contrats d'énergie à la fin de l'année 2022.

À Bruxelles, il n'existe plus de véritable concurrence entre fournisseurs. À la fin de l'année 2022, il ne restait que deux fournisseurs pour les clients bruxellois, qui ne proposaient que des contrats coûteux et variables.

La libéralisation du marché de l'énergie est un échec total, tant en termes de qualité des services que de prix pour les ménages.



### **La FGTB Bruxelles demande**

- › Que l'énergie redevienne un droit fondamental, son absence étant considérée comme une violation des droits sociaux fondamentaux ;
- › De (maintenir) des mesures pour la protection des consommateurs spécifiques à Bruxelles pour l'énergie (tarifs sociaux automatiquement accordés, rupture des contrats exclusivement par un juge de paix, clients protégés...);
- › Des fonds pour mieux isoler les logements privés et publics, et des mesures pour récupérer ces investissements auprès des propriétaires ;
- › La promotion des achats groupés d'énergie.
- › La création d'un fournisseur public d'énergie dans la Région de Bruxelles-Capitale.

## 7. Mobilité

**3 adultes  
sur / 4**

seraient prêts à moins recourir à leur véhicule motorisé personnel pour les transports en commun en cas d'amélioration notable du réseau collectif.

Concevoir une politique de mobilité urbaine durable est loin d'être aisé. Bruxelles, ville-région, est d'ailleurs confrontée à de nombreux problèmes et défis similaires à ceux rencontrés par des métropoles de même calibre : difficultés d'accès, congestion, difficultés de cohabitation des différents modes de mobilité, contraintes sur l'extension et l'intensification des transports en, problèmes de sécurité routière, défis logistiques, difficultés d'accès aux zonings pour les travailleurs, offre de transports en commun non contiguë au travail de nuit, entraves au déplacement des prestataires de service et aux livraisons de marchandises, etc.

L'enclavement géographique de Bruxelles, combiné à la structure institutionnelle belge viennent encore compliquer les choses. Des visions politiques divergentes entravent une coopération interrégionale pleine, pourtant nécessaire pour le bien-être tant des navetteurs que des résidents bruxellois.

Pour ce qui constitue désormais le dossier brûlant sur la table des futurs décideurs bruxellois, les retards et surcoûts d'ores et déjà actés dans la livraison du métro 3 vont accentuer la pression sur le réseau de transport dans les années à venir.

Pour la FGTB, la Région bruxelloise doit poursuivre et accélérer la transition vers une politique de mobilité durable consistant à :

### **Garantir et améliorer l'accessibilité de la ville**

L'accès à Bruxelles doit être envisagé dans une perspective métropolitaine, avec une coopération pleine entre les 3 régions. Les différents travaux prévus (tant à l'échelle locale, régionale qu'interrégionale) doivent être mieux coordonnés pour favoriser tant la fluidité du trafic que le confort et la sécurité des usagers.



## **Améliorer la qualité de vie en ville**

L'aménagement de l'espace public revêt une importance primordiale pour la qualité de vie. Il est également primordial d'améliorer le sentiment de sécurité dans l'espace public et dans les transports en commun. L'approche genrée, ainsi que l'accessibilité des personnes à mobilité réduite doit systématiquement être intégrée à tout projet de réaménagement.

**Réduire le trafic automobile et la pollution qu'il génère au profit des transports publics et des modes de déplacement doux... Tout en permettant à chacun de se déplacer dans la ville, quelle que soit sa situation économique !**

Pour atteindre ses objectifs climatiques, la région bruxelloise est dans l'obligation de réduire la pollution générée par le trafic automobile, responsable à lui seul de 29 % des émissions de gaz à effet de serre. Pour la FGTB Bruxelles, cet objectif de réduction des gaz à effets de serre doit autant que possible être atteint via des mécanismes incitatifs et non coercitifs, les dispositifs mis en place ces dernières années (Piétonnier, LEZ...) ayant trop souvent eu tendance à pénaliser les classes laborieuses (qu'elles soient bruxelloises ou navetteuses) sans alternative crédible ou mécanismes compensatoires dignes de ce nom.

**La transition vers une mobilité durable, offrant aux habitants, aux navetteurs et aux entreprises un environnement sain et des moyens de transport non polluants accessibles à tous doit se faire dans un souci de justice sociale, sans pénaliser les travailleurs.**

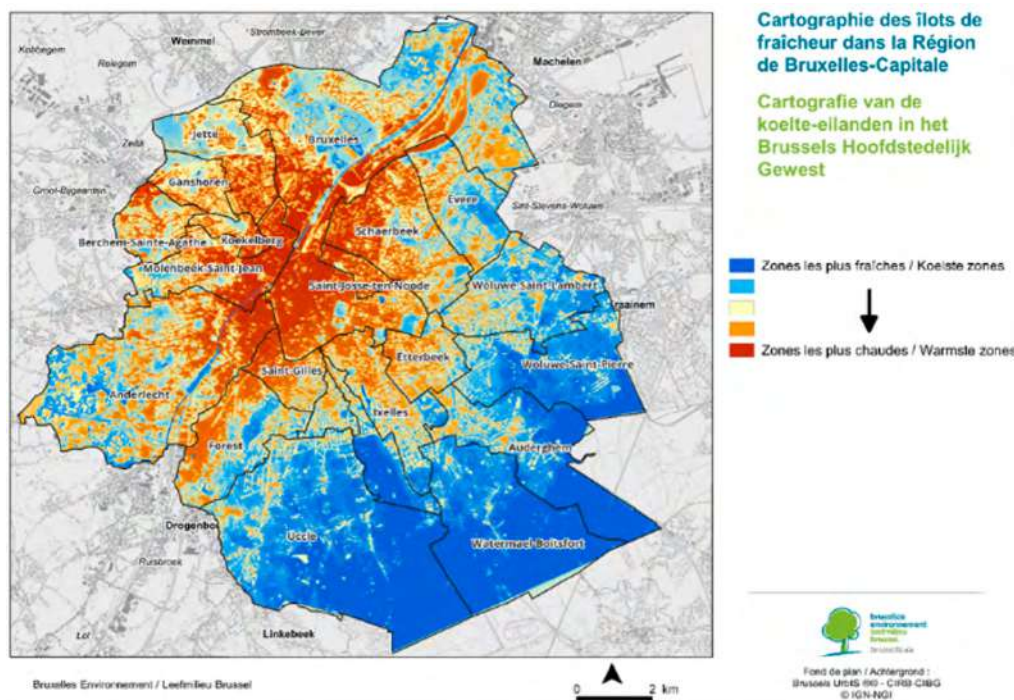
### **La FGTB Bruxelles revendique :**

- L'inscription de la mobilité comme une priorité partagée dans le cadre du futur accord social bruxellois entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement régional
- L'amélioration de l'offre et de l'accessibilité des transports en commun (fréquence, confort, extension des plages horaires) et la création d'une offre de transport nocturne adaptée aux besoins des travailleurs et citoyens bruxellois.
- L'intégration systématique de l'approche genre dans tout projet de réaménagement de l'espace public et de la voirie.
- Le renforcement et l'extension de l'outil régional des plans de déplacement d'entreprise (abaissement du seuil à 50 travailleurs et mise en œuvre de PDE par Zoning d'activité) couplé à une meilleure implication des travailleurs et de leurs représentants dans l'élaboration de ces plans.
- Des facilités de stationnement pour les prestataires de services (prestataires d'aide et de soins à domicile, techniciens, livreurs, ...)
- Une attention prioritaire pour un développement intégré de la logistique urbaine et du transport de marchandises via notamment
  - Un vision politique ambitieuse pour le Port de Bruxelles
  - La création de Centres de distribution urbaine

# 8. Cadre de vie et environnement

La Région bruxelloise est, et encore fortement dans les années à venir, traversée par plusieurs problématiques majeurs : les effets des changements climatiques, la pénurie de logements sociaux, la précarité d'une part croissante de la population, le manque d'espaces verts dans certains quartiers, la qualité de l'air...

Si ces enjeux sont présents dans toute la Région, ceux-ci se marquent pourtant avec des intensités très variables en fonction du quartier où l'on habite.

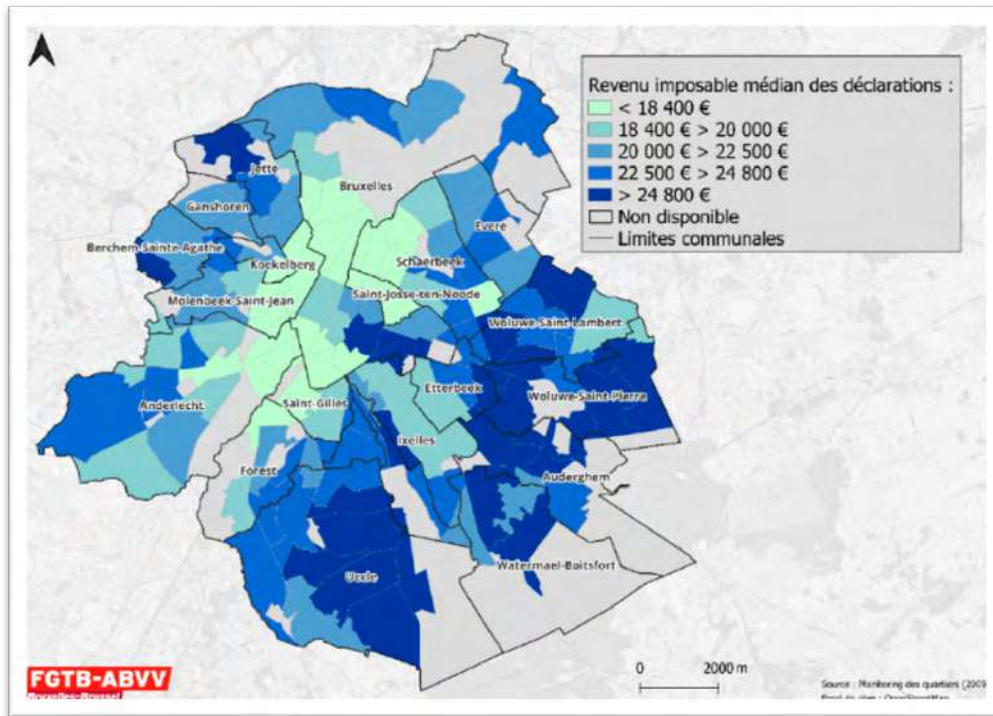


Par exemple, la cartographie des îlots de chaleur à Bruxelles révèle que les quartiers de la première couronne sont plus fortement touchés par le phénomène que ceux du sud-est de la région. En effet, ces espaces centraux sont plus denses, moins aérés et, en moyenne, moins fournis en espace vert<sup>12</sup>. Cette répartition inégale du stress thermique correspond en partie avec la géographie socio-économique de la région. Ce sont les habitants et les habitantes les plus précaires qui occupent majoritairement les quartiers denses et centraux, là où la carence en espace vert est importante. Les populations frappées par la précarité subissent une forme de double peine dans leur environnement. Elles occupent de façon surreprésentée des logements de mauvaise qualité, mal isolés, surpeuplés<sup>13</sup> et vivent dans les espaces qui subissent le plus de contraintes environnementales (mauvaise qualité de l'air, pollution sonore, manque d'espaces verts, ...).

<sup>12</sup> Défendre son pré carré Hugo Perilleux Pierre Marissal

<sup>13</sup> Mémoire RBDH 2023

## Revenu imposable médian des déclarations (classe de revenus) à Bruxelles par quartier statistiques en 2019



Si la pollution de l'air est plus importante dans les quartiers centraux et du nord-est, la situation est problématique sur l'ensemble de la région. Le trafic routier est la première source de pollution de l'air à Bruxelles<sup>14</sup> et le chauffage des bâtiments la deuxième<sup>15</sup>.

La pollution sonore est omniprésente à Bruxelles. 72 % de la population est touchée par des nuisances sonores (supérieur à 55dB(A))<sup>16</sup>. Cette forme de pollution s'observe principalement le long des grands axes routiers, dans le nord-est de la région (en lien avec l'activité de l'aéroport de Zaventem) et une fois encore, dans les quartiers denses du centre.

Vivre et travailler dans des mauvaises conditions environnementales a des impacts directs sur la santé, le bien-être et le bonheur<sup>17</sup>. Couplés à une situation économique plus précaire, les populations des quartiers ouest et du centre accumulent les contraintes environnementales. Bruxelles est une ville spatialement ségréguée, fracturée économiquement et socialement. Un habitant né à Saint-Josse vivra, en moyenne, 5 ans de moins qu'un habitant né à Woluwe-Saint-Lambert (80 ans à Saint Josse, 85 ans à Woluwe-Saint-Lambert)<sup>18</sup>.

Il est évident que beaucoup des enjeux liés au cadre de vie ne se limitent pas aux frontières strictes de la région. La crise environnementale est bien évidemment un enjeu national, européen et mondial qui dépasse le cadre bruxellois. Il reste cependant nécessaire de lancer pleinement la région dans la transition écologique et surtout de limiter la discrimination spatiale et le cumul des contraintes environnementales. L'amélioration du cadre de vie des espaces centraux du croissant pauvre et la lutte contre la précarité sont des enjeux éminemment liés.

14\_\_Médor « Bruxelles malade »

15\_\_Idem

16\_\_Idem

17\_\_Idem

18\_\_RTBF 2020

Pourtant, il serait faux d'imaginer qu'en rénovant et en transformant ces espaces les questions sociales seraient réglées. Si la plupart des projets de réhabilitation entendent apporter des réponses aux besoins de quartiers défavorisés (logement abordable, manque d'équipement, qualité des espaces publics, ...), force est de constater que ces opérations entraînent souvent des conséquences finalement négatives pour la population qui y réside.

L'idée de niveler vers le haut des quartiers défavorisés en installant une population plus aisée ne garantit pas une amélioration des conditions d'existence des plus précaires. La « revitalisation » s'adresse à une population extérieure à ces quartiers et participe aux processus de gentrification. Les habitants les plus précaires, pour des raisons économiques, se voient relégués vers des espaces périphériques, souvent en dehors de la région. Eloignés de la ville et en plus de leur précarité, s'ajoute alors une forme de ségrégation spatiale, en termes de mobilité et d'accès aux équipements publics et collectifs.

### **La FGTB demande :**

- De garder la maîtrise des réserves foncières publiques par les communes et la région afin d'augmenter le parc de logements sociaux, d'offrir des équipements d'intérêt collectif dans la région et de maintenir de l'activité productive ;
- D'anticiper les changements climatiques à venir. Il faut limiter au maximum le stress thermique dans les quartiers et plus largement, garantir une ville qui soit résiliente et non discriminante pour ses habitants ;
- De recalibrer les politiques publiques vers les groupes les plus fragilisés qui résident dans la région et d'assumer le caractère « transitoire » que représente une ville comme Bruxelles pour une partie importante de sa population ;
- D'améliorer qualitativement les espaces publics des quartiers défavorisés. Les programmes de réaménagement doivent se réaliser par les habitants (plus de démocratie citoyenne et de participation active de la population) et pour les habitants des quartiers visés ;
- De continuer la lutte contre la pollution atmosphérique. Le gouvernement s'engage à rejoindre les objectifs de qualité de l'air fixé par l'OMS.

# 9. Santé

Selon Solidaris, une personne sur deux nécessitant des soins a dû se résoudre à reporter au moins un soin pour raisons financières. Ce problème de santé publique s'aggrave depuis plusieurs années et n'épargne pas les groupes sociaux intermédiaires (classe moyenne).

Bruxelles doit se doter d'une politique de santé publique et d'aide aux personnes, intégrant **les différents déterminants de la santé** : qualité de l'emploi, qualité et accessibilité du logement, renforcement de la cohésion sociale, qualité et accessibilité des services et équipements collectifs, environnement, modes de vie... C'est qu'une politique de santé publique ne se résume pas à une bonne politique de soins et d'aide aux personnes ! Agir sur la qualité des soins est insuffisant pour améliorer l'état de santé d'une population : il est nécessaire d'agir sur les autres déterminants, économiques, sociaux et environnementaux. Les interlocuteurs sociaux, les organisations représentatives des travailleurs en particulier, doivent y être associés dès la conception, tant les liens entre la santé, l'économie, le travail et les revenus sont forts.

Les politiques bruxellois s'y sont engagés en faisant adopter par la Cocof et la Cocom un **Plan social santé intégré (PSSI)**. L'approche reste hélas partielle. Le PSSI ne couvre pas l'ensemble des déterminants sociaux de la santé et les nécessaires articulations stratégiques avec les politiques d'emploi, de formation, d'enseignement, de logement, de cohésion sociale, ...

Pour sa part, le gouvernement fédéral poursuit, avec le concours des entités fédérées, son projet de rationalisation des services hospitaliers, en les obligeant à se regrouper mais également à réduire la durée des hospitalisations. Le regroupement avec des hôpitaux privés remet en question la spécificité des hôpitaux publics et le statut propre à leurs agents. Ils sont les garants de l'accessibilité des soins. En outre, la création de réseaux hospitaliers e regroupement des a création de vaste C'est un véritable **virage ambulatoire** auquel les régions et les communautés en charge d'organiser la prise en charge des soins à la maison ne sont pas préparées et ne sont pas financées. Cela risque, faute de moyens publics, d'accroître encore davantage la part des dépenses supportée par les patients et d'impacter les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs (flexibilisation).

De manière générale, il importe de promouvoir, à tous les niveaux de pouvoir, **notre modèle de protection sociale**, ancré dans la sécurité sociale, à gestion paritaire, qui constitue le ciment égalitaire de notre société. Le nouvel organisme bruxellois de santé et d'aide aux personnes (IRISCARE) a pu pleinement jouer son rôle et démontrer l'efficacité de la gestion paritaire.

Il faut également **combattre la médecine à deux vitesses et sa marchandisation** et développer une médecine de proximité. La très forte commercialisation des maisons de repos à Bruxelles génère des profits pour leurs actionnaires plutôt que d'assurer le bien-être des personnes en perte d'autonomie. Il est impératif, au contraire, de garantir à tous et toutes l'accès à des soins de qualité, via notamment les pratiques groupées comme celle des maisons médicales. Une plus grande attention doit être accordée à la **prévention et la promotion de la santé**, trop négligée par les pouvoirs publics (dépistage des maladies, prévention des rechutes et des assuétudes, ...). IRISCARE mais aussi les CPAS, les sociétés mutuellistes, les maisons médicales de quartier ont un rôle de prévention déterminant à jouer.

Les **publics les plus vulnérables** comme les familles monoparentales, les personnes frappées par des troubles psychologiques et psychiques en grande augmentation, ou encore les personnes souffrant d'un handicap ont par ailleurs le plus besoin d'aide. Les reports de soins étaient très préoccupants avant la crise sanitaire. Deux tiers des familles monoparentales et trois quarts des personnes en incapacité de travail ont déclaré avoir dû renoncer à un soin par manque d'argent au cours de l'année 2021. Tous ces hommes et femmes qui restent aujourd'hui insuffisamment pris en compte par les politiques publiques de santé.

Enfin, cette politique de santé publique ne pourra pas atteindre ces objectifs sans **les travailleurs et surtout les travailleuses des secteurs de la santé et de l'aide aux personnes**. Leur engagement sans faille aux moments les plus graves de la crise sanitaire leur a valu, bien légitimement, la reconnaissance de la collectivité. Celle-ci s'est partiellement traduite par des avancées salariales toutefois insuffisantes. Et qui sont aussi le fruit de la mobilisation des travailleurs et des travailleuses de la santé, engagées avant la crise sanitaire. Par contre, l'amélioration des conditions de travail reste aux abonnés absents. C'est ce mal-être persistant qui pousse un certain nombre d'entre elles et d'entre eux à quitter le secteur, créant des absences irremplaçables dans les effectifs d'aides et de soins.



## **La FGTB Bruxelles revendique :**

- La gestion globale et intégrée des matières de santé et d'aides aux personnes, héritées de la sécurité sociale, via leur programmation budgétaire à long terme, la simplification des institutions (regroupement des leviers opérationnels au sein d'IRISCARE) ainsi qu'une nécessaire coordination et coopération des différents niveaux de pouvoir concernés (fédéral, région et communautés) ;
- La préservation des hôpitaux publics et du statut de leurs agents ;
- Le maintien d'une norme de croissance annuelle de minimum 2,5 %, en plus de l'indexation automatique résultant de l'inflation ;
- Le renforcement du rôle de première ligne des mutuelles et des CPAS, quant à l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables ;
- La mise en place d'une garantie autonomie pour les personnes qui rencontrent des problèmes de dépendance, dont les personnes âgées ;
- L'organisation des soins ambulatoires, au travers notamment un renforcement des centrales d'aide et de soins à domicile, publiques et non marchandes ;
- La lutte contre les obstacles et seuils d'accès à la santé et aux prestations sociales ;
- La lutte contre le non-recours aux soins ;
- La consolidation du nouveau régime des allocations familiales afin de réduire les risques de pauvreté des enfants et des familles ;
- La mise en œuvre d'une politique de prévention et de promotion de la santé coordonnée dotée de moyens adéquats qui cible les publics vulnérables ;
- La promotion des métiers de la santé et de l'aide sociale, au travers d'une amélioration de leurs conditions de travail et la création, avec les secteurs professionnels et les acteurs de la formation et de l'enseignement, d'un pôle de formation et d'emploi dédié à la formation initiale et continuée des travailleurs et des travailleuses.

# 10. Egalité et diversité

Ville internationale, Bruxelles est devenue une ville cosmopolite, ouverte sur le monde. Elle abrite en son sein de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs d'origines riches et variées. Les inégalités de traitement sont hélas importantes entre eux et elles, malgré les avancées législatives depuis maintenant plus de quarante ans pour l'égalité entre toutes et tous et contre le racisme et les discriminations. Les défis restent encore immenses. La FGTB lutte depuis de nombreuses années contre toutes les discriminations, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail de toutes les populations de la Région bruxelloise. Notre syndicat s'inquiète particulièrement de la progression des idées et mouvements d'extrême droite partout en Europe. Ces partis/mouvements visent, notamment, à la réduction des droits des femmes et des minorités. La FGTB Bruxelles continuera à combattre fermement toutes les idées et les attitudes fondées sur le racisme, le sexisme et la queerphobie<sup>19</sup>.

En 2022, Unia a reçu 1.187 signalements de discriminations en Région bruxelloise dont 34,4% étaient signalés dans le secteur du travail et de l'emploi. Les discriminations relatives aux critères de handicap et « raciaux » ont représenté 53,2% des dossier ouverts par Unia. Le racisme et les autres discriminations demeurent encore très prégnants dans le secteur du travail. En outre, les travailleuses et les travailleurs d'origine non-belge sont toujours susceptibles d'être moins employées et, si elles le sont, c'est souvent dans des fonctions plus précaires, moins sécurisées et moins bien payées.

Dans une société capitaliste où le profit et la croissance sont les valeurs premières, les personnes porteuses d'un handicap peinent toujours à trouver un travail de qualité (Le taux d'emploi des personnes porteuses d'un handicap n'est que de 26% contre 65% pour la population totale). Les entreprises et les institutions ont souvent du mal à adapter la quantité de travail et les tâches plus spécifiques attribuées à ces personnes. La FGTB estime qu'il faut préférer l'humain et la prise en compte de leurs difficultés avant le profit afin de tendre vers une société plus juste et plus solidaire.



<sup>19</sup> les atteintes aux droits des personnes LGBTQI+



# 50%

---

des femmes travaillant dans les métiers essentiels sont d'origine maghrébine ou turque.

# 16%

---

les femmes d'origine belge ne sont représentées qu'à 16%

La Région a récemment traversé diverses crises, économiques, énergétiques, sociales, migratoires, ou encore sanitaires. Les impacts négatifs de ces crises ont été révélateurs des liens profonds entre les inégalités sociales et les discriminations. Ainsi, la vulnérabilité des femmes et des minorités a continué à s'intensifier et les inégalités préexistantes ont été renforcées. 50% des femmes travaillant dans les métiers essentiels sont d'origine maghrébine ou turque. En comparaison, les femmes d'origine belge ne sont représentées qu'à 16%. De plus, les salaires journaliers moyens y sont, pour la plupart des branches concernées, inférieurs à la moyenne. Ces travailleurs et travailleuses (principalement des femmes) étaient et sont toujours surreprésentés dans les secteurs les plus économiquement vulnérables (petite enfance, aides ménagères, aides à domicile, grande distribution, ...). Le manque de reconnaissance, de valorisation salariale et de conditions de travail dans ces divers secteurs, pourtant essentiels, sont particulièrement alarmants pour la FGTB Bruxelles.

Les crises migratoires récentes ont également mis en lumière l'accueil désastreux qui a été proposé aux migrants, travailleurs et travailleuses fragilisés sans protection ni sécurité sociale. La FGTB plaide donc pour un réel accueil humain et digne de ces personnes. Elle se bat également pour une régularisation des migrants et pour un renforcement du cadre de leur accueil afin de lutter contre la mise en concurrence des travailleurs de manière exacerbée et contre le dumping social.

Les assises contre le racisme et les discriminations ont dégagé des pistes d'action régionale, dont il est important d'assurer la mise en œuvre. Le dialogue ainsi engagé entre le gouvernement, les interlocuteurs sociaux et la société civile doit être poursuivi dans le cadre du nouveau conseil consultatif qui y est consacré.

## La FGTB Bruxelles demande :

- › Un renforcement du cadre juridique et de l'arsenal contre le racisme et les discriminations, notamment ce qui concerne les tests de situation (augmentation des moyens et allègement des conditions de mise en œuvre) ou encore via des sanctions dissuasives pour les entreprises, les institutions et les associations pratiquant la discrimination à l'embauche.
- › L'instauration d'une politique obligatoire de prévention des discriminations au travail afin de diminuer de manière effective les diverses discriminations dans le secteur du travail où les évolutions vers une plus grande diversité sont plus que jamais nécessaires.
- › De prévoir des incitants supplémentaires favorisant la réalisation d'actions positives visant la mise à l'emploi de personnes sous-représentées sur le marché du travail.
- › La réalisation effective de monitorings socio-économiques sectoriels permettant d'analyser les discriminations et leur évolution secteur par secteur. Cela permettra ainsi l'adoption d'une approche sectorielle dans la lutte contre racisme sur le marché du travail afin de lutter efficacement contre l'ethnostratification.
- › Le renforcement du plan d'actions visant l'amélioration de l'emploi des personnes en situation de handicap, parallèlement au développement d'une prévention efficace, amplifierait les effets respectifs visant une plus grande tolérance et une plus grande solidarité.
- › L'amélioration des conditions de régularisation des travailleurs et des travailleuses sans-papiers si l'on veut lutter activement à la fois contre le racisme structurel et pour des conditions de travail plus décentes pour tous.
- › Nous réclamons enfin des mesures plus préventives comme des formations pour les travailleurs et les travailleuses à l'éducation de l'antiracisme et à l'élimination des stéréotypes discriminants afin que les travailleurs, les travailleuses et leur entourage puissent davantage vivre dans un environnement qui prône ces valeurs fondamentales.

**POUR** **UNE REGION**  
**SOLIDAIRE!**



**FGTB-ABVV**  
**Bruxelles-Brussel**

POUR  
UNE REGION  
SOLIDAIRE!

